





## ATTESTATION-TYPE - MENTIONS ET MONTANTS DES AIDES DE L'ETAT (CONTRAT DE LOCATION HORS DISPOSITIF LEASING)

AIDES BONUS ECOLOGIQUE ET PRIME A LA CONVERSION POUR LA LOCATION D'UN VEHICULE PEU POLLUANT

Avance des aides par un professionnel dans le cas d'une location

Cette attestation est à completer par le locataire et le professionnel de l'automobile avançant les aides Bonus écologique et/ou Prime à la conversion.
VEHICULE IMMATRICULÉ :  _ _ _ _
NUMERO DE CONTRAT DE LOCATION :
CONTRAT DE LOCATION SIGNÉ LE :/
1. INFORMATIONS DU PROFESSIONNEL CONSENTANT L'AVANCE DU BONUS ECOLOGIQUE ET/OU DE L PRIME A LA CONVERSION AUPRES DU LOCATAIRE
Raison sociale [Nom de l'entreprise]
• SIRET (14 chiffres):   _   _   _   _   _   _   _   _   _
Adresse postale de l'entreprise :
2. INFORMATIONS SUR LE LOCATAIRE DU VEHICULE BENEFICIANT DES AIDES
☐ Bénéficiaire final personne physique
Je soussigné (Nom Prénom)
Né le (Date de naissance)/
Demeurant (Adresse)
ου
☐ Bénéficiaire final personne morale (hors dispositif « Leasing »)
Je soussigné (Nom Prénom)
Au sein de l'établissement (Raison sociale)
Numéro SIRET (14 chiffres)   _   _   _   _   _   _   _   _   _
Situé au (Adresse)
3. AVANCE DES AIDES (à compléter par le professionnel)
Le professionnel susmentionné :
. Atteste procéder à l'avance, des aides de l'État « Bonus écologique – Aide à l'acquisition et à la location » et/ou « Prime à la conversion – Aide à l'acquisition et à la location » :
Pour le contrat de location signé le/;
<ul> <li>Le montant des aides, imputé en totalité sans frais liés à leur avance, est :</li> </ul>
o de € pour le bonus écologique ; et/ou
o de € pour la prime à la conversion.
• Ce montant d'aides est déduit du montant du premier loyer égal à€ avant avance des aides de l'Etat versé le :/
☐ Atteste que l'ensemble des déclarations sont valables à la date de versement du premier loyer du véhicule peu polluant.
Tournez la page s'il vous plaît







## 4. CONNAISSANCE DU BENEFICE DES AIDES (à compléter par le locataire)

• • • •	mentionné, d'une avance des aides de l'État « Bonus écologique e à la conversion – Aide à l'acquisition et à la location », pour les	
☐ Atteste que l'ensemble de mes déclarations sor peu polluant, soit au (Date)//	nt valables à la date de versement du premier loyer du véhicule	
Pour rappel, l'usage d'une fausse qualité, l'abus d'une qualité vraie ou l'emploi de manœuvres frauduleuses auprès d'un organisme public pour l'obtention d'un paiement indu est constitutif du délit d'escroquerie et est passible de sept ans de prison et de 750 000 euros d'amende (articles 313-1 et 313-2 du code pénal). La tentative de fraude est punie des mêmes peines (article 121-4 du code pénal).		
Fait pour valoir ce que de droit,		
À [Commune]	Le [Date]/	
Signature du locataire :	Signature et cachet du professionnel :	